



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-88723>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-88723**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Mairie de la courneuve

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21930027400012

**Ville** : La courneuve

**Code postal** : 93120

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 93

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://marches.maximilien.fr/>

**Identifiant interne de la consultation** : 2025-017

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Monsieur le Maire

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Conditions énoncées dans le dossier de consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Conditions énoncées dans le dossier de consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Conditions énoncées dans le dossier de consultation.

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 15/09/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Exigée

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Mairie de la Courneuve

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DES INSTALLATIONS D'ALARME INCENDIE DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 50610000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Le présent accord cadre a pour objet la réalisation de prestations de maintenance des alarmes incendie dans les bâtiments communaux. La consultation est effectuée sous forme d'un marché à procédure adaptée, soumis aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Le présent marché est conclu avec un prix mixte (prix unitaires et prix forfaitaire). Le présent marché n'est pas alloti car son objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois. La date prévisionnelle de début des prestations est le 20/10/2025. L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre irrégulière ou inacceptable pourra être régularisée pendant la négociation, et que seule une offre irrégulière pourra être régularisée en l'absence de négociation. En revanche, toute offre inappropriée sera systématiquement éliminée. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réservera le droit d'entamer des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

**Lieu principal d'exécution du marché :** La Courneuve

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

**Autres informations complémentaires :** Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 01/08/2025